



SOCOTEC BELGIUM ASBL

6328

0020				
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT	existante		
N° de rapport : 23.1.16.0.8.29/.				
Concerne ← contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique				
Type d'habitation 💜 maison 🖸 appartement 🗖 autres:				
Demandeur: CelTicheer - SelAinG				
Personne sur place :code EAN de l'installation :	Z			
Adresse de la visite Rue the March 1 349 - 4000 ligo				
Date de visite : 2.9.68, M Date d'émission : 29.68. Références clien	ac		2	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 🗷 276 bis et dérogations 🖸 271 bis	□ 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : ✓ — — — A — — — — A — — — — A — — — — —				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	ombre de circi	ilis terminaux :	7	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X	derog.	
Etat du matériel électrique installé		V		
Mesures de protection contre les contacts directs		1		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs				
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		1/9		
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	-	Y		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels				
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		1		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils Matériel électrique fixe ou à poste fixe	17	1		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			12	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		N	X	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		1		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel		X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel Manquements / Notes :	de l'agent SO	COTEC BELGIUM	asbl.	
та - и тете в него Дистичнова из помене него и помене не неговарили учествущу из до до подудущи до до подудущи до	Z. Anno in ear a		nana anches su	
Voice ANNEXE	NEC 1000 - 1000 ED - 38	90 X 0X 4		
Voice ANNEXE	evina seramananan			
and the first of the second of the second second of the second se	THE COLUMN STREET		TEC. (00) 60000 600	
TO SECURE 5 1 M. 1920 10 D	*** =	SEC. S. SECTION S. R. P.		
Conclusion:			R	
	0 MA 8 8 8 8 8	AN CONTRACTOR OF	19/3	
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.i.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiqu	le est à effectuer	dans	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signa			RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 -	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen o même organisme en vue de compléter le dossier.	complémentai	e est à exécuter p	par le 273(fr)	
Nom et visa de l'inspecteur // / Nom et visa du d	lemandeur pour	réception :	/021	
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL, OUFFARO OUFFARO OUFFARO OUFFARO			5 - V8	

SOCOTEC

Domenico

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 64/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0523 23 / 8 8 29/82
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : peu poutour.
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: # Abrence de plan établique de l'installation # Abrence de plan établique de l'installation fus bles du coffet et Moserce de Sufforb 800 adoptes à la coffet et du motoriel Billippe du l'offet et du motoriel alchi pere du coffet et du motoriel alchi pere du coffet et du motoriel Elchi pere du coffet et du motoriel Ten non to et alont 58 auto de les mires les Ten non to et alont 58 auto de certaire 111 SOCOTEC BELGIUM ASSET-TVA n' BE 0406.671.312 - INGJBAN BE37.3400.2984.6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection deligning species com- www.socotec.be

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708